

## LIVRET D'ACCUEIL : stagiaires, néo-titulaires, TZR, toutes les informations pour la rentrée.

### Édito

La section SNES-FSU de l'académie de Versailles vous souhaite la bienvenue ! Dès l'accueil des stagiaires, puis toute l'année et tout au long de votre carrière, dans les établissements, les sections départementales et académique, **les militants du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le Second degré, sont présents à vos côtés** pour vous aider, vous conseiller, vous défendre. Des questions sur vos droits, nombreux mais souvent bafoués ? Les militants de la section académique vous répondront. Des interrogations sur les mutations ou la carrière ? Les commissaires paritaires, qui siègent dans les CAPA et y défendent avec pugnacité les droits individuels et collectifs, vous guideront au mieux dans les méandres de ces opérations déterminantes pour vous. Un problème dans votre établissement ? Les syndiqués SNES-FSU de votre collège ou lycée, appuyés par les sections départementales et académique, organiseront l'action collective et la relaieront auprès des autorités départementales et académiques.

Le SNES-FSU porte aussi un projet ambitieux pour l'école et ses personnels. Nous avons combattu des réformes régressives pour nos élèves et nos métiers : collège2016, puis les réformes du bac et du lycée. À rebours de ces projets délétères, le SNES-FSU fait des propositions pour améliorer les conditions d'études et d'enseignement, à commencer par une indispensable baisse des effectifs dans les classes. Le SNES-FSU sait aussi entrer dans des négociations et peser pour faire valoir les intérêts de tous les personnels qu'il représente : le SNES-FSU a ainsi signé, en 2016, le PPCR, accord actant un début de revalorisation de la carrière. Ce premier pas doit être confirmé par des avancées plus conséquentes, c'est le sens des luttes menées par le SNES et la FSU pour une revalorisation salariale d'ampleur. Face à la multiplication de réformes laissant présager d'un démantèlement brutal de notre modèle social (collèges, lycées, ParcoursSup, Fonction publique, retraites...), le SNES-FSU continuera son travail d'information et de mobilisation pour combattre des mesures remettant en cause nos droits et éloignées de notre projet d'un système éducatif égalitaire et émancipateur, porté par des personnels qualifiés et reconnus.

Alors, dans cette année lourde d'enjeux individuels et collectifs, ne restez pas isolés ! **Syndiquez-vous au SNES-FSU, participez aux réunions et stages organisés par la section académique, rapprochez-vous des syndiqués SNES-FSU de votre établissement.** Plus que jamais, c'est par la construction d'une force collective qu'il sera possible d'imposer une réelle ambition pour nos élèves et nos métiers.

Très bonne année scolaire à toutes et à tous !

Sophie Vénétiay, Pascale Boutet, Marie Chardonnet et Maud Ruelle-Personnaz,  
co-secrétaires générales du SNES-FSU Versailles



## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, tous les personnels de l'Éducation nationale éliront leurs représentants dans différentes instances académiques et nationales (CAP et CT). Dans une période où le paritarisme est de nouveau attaqué, ces élections constitueront un signe fort envers le gouvernement. En effet, le ministère de la Fonction publique envisage de remettre en cause le rôle des élus en commissions administratives paritaires. **Pour le SNES et la FSU, ces instances sont essentielles pour la protection des personnels et la défense de leurs intérêts individuels et collectifs.**

**Pour que le SNES-FSU continue à faire vivre le paritarisme et à défendre les droits de tous les collègues dans les instances paritaires, aux élections professionnelles de décembre 2018, JE VOTE SNES ET FSU !**



SNES Versailles Infos –  
N° de Commission Paritaire : 1122 S 05547 –  
ISSN 1291-5246 – Hebdomadaire –  
Prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros. –  
Édité par section académique du SNES de Versailles  
(Syndicat National des Enseignements du Second degré)  
3, rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil CEDEX  
– Tél. : 01 41 24 80 56 – Directrice de publication :  
Marie Chardonnet – Imprimé par RIVATON 177 allée  
des Érables 93420 Villepinte.

### SOMMAIRE

Éditorial.....	p.1	Votre service : vérifiez votre VS !.....	p.7
SNES-FSU et paritarisme.....	p.2	Vous êtes TZR.....	p.8-9
Prise de fonction.....	p.3	La carrière, un droit.....	p.10-11
Vous êtes stagiaire.....	p.4-5	Votre rémunération.....	p.12
Vous êtes néo-titulaire.....	p.6	La revalorisation : toujours une urgence !.....	p.13
		Les aides à l'installation.....	p.14-15
		Le SNES-FSU, présent auprès de tous les collègues.....	p.16